Impact des plantes invasives aquatiques sur la biodiversitÃ©

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
March 2022

Des enjeux majeurs pour la protection des milieux

La France est particuliÃ¨rement touchÃ©e par la prolifÃ©ration des plantes invasives et ce phÃ©nomÃ¨ne tend Ã s'amplifier, aussi bien en mÃ©tropole, en raison notamment de sa situation gÃ©ographique et de son climat tempÃ©rÃ©, qu'en outre-mer qui concentre 80 % de la biodiversitÃ© terrestre et maritime de notre pays et oÃ¹ est prÃ©sente plus de la moitiÃ© des espÃ¨ces les plus envahissantes. Outre les coÃ»ts Ã©conomiques engendrÃ©s par les pertes de production, les coÃ»ts de contrÃ´le, d'Ã©radication, de suivi, de restauration ou encore la perte de tourisme estimÃ©s Ã 38 millions d'euros par an en France pour les espÃ¨ces exotiques vÃ©gÃ©tales et animales, la prolifÃ©ration d'espÃ¨ces invasives est aujourd'hui considÃ©rÃ©e comme la deuxiÃ¨me cause d'extinction des espÃ¨ces par le GIEC.

La commission du dÃ©veloppement durable et de l'amÃ©nagement du territoire de l'AssemblÃ©e nationale a confiÃ© Ã Nadia Essayan, dÃ©putÃ©e du Cher, et Ã Patrice Perrot, dÃ©putÃ© de la NiÃ¨vre, une "mission flash" sur l'impact des plantes invasives aquatiques sur la biodiversitÃ©. Ã€ la suite de la mission d'information que les corapporteurs ont menÃ© au cours de l'annÃ©e 2021, ils ont souhaitÃ© prolonger leur rÃ©flexion sur les espÃ¨ces invasives vÃ©gÃ©tales, notamment aquatiques pour mieux comprendre leurs impacts sur la biodiversitÃ©. Ils ont Ã©galement souhaitÃ© Ã©tudier les politiques de lutte et de prÃ©vention qui peuvent Ãªtre mises en œuvre. Cette "mission flash" a donc Ã©tÃ© l'occasion de se poser davantage la questio de la gouvernance de cette politique. Leur constat fait Ã©tat d'une multitude d'acteurs intervenant sur le sujet, tant pour la recherche et la constitution de connaissances que des politiques de prÃ©vention et des actions curatives dans les espaces envahis.

Les corapporteurs ont par ailleurs souhaitÃ© concentrer leurs travaux sur la rÃ©gion Bretagne qui, sur un autre sujet, celui des algues vertes, a su depuis plus de dix ans dÃ©ployer un plan d'action pilotÃ© conjointement par l'Ã‰tat et les collectivitÃ©s territoriales. Au cours d'une dizaine d'auditions et de tables rondes conduites tout au long des mois de janvier et fÃ©vrier, les corapporteurs ont entendu des reprÃ©sentants de la direction eau et biodiversitÃ© (DEB) du ministÃ¨re de la Transition Ã©cologique (MTE), des services de la rÃ©gion Bretagne et des dÃ©partements de la rÃ©gion, de la direction rÃ©gionale de l'environnement, l'amÃ©nagement et du logement (DREAL) et des directions dÃ©partementales des territoires et de la mer (DDTM), des Ã©lus locaux, des agences de la biodiversitÃ©, du Conservatoire national botanique de Brest, du Conservatoire du littoral, de la FÃ©dÃ©ration rÃ©gionale de dÃ©fense contre les organismes nuisibles (FREDON) de Bretagne, des associations et des organismes de recherche. Ils ont Ã©galement organisÃ© un dÃ©placement de deux jours en Bretagne au cours duquel ils ont pu observer l'implication et le savoir-faire des acteurs en matiÃ¨re de prÃ©vention et de gestion des plantes invasives.

Plantes invasives aquatiques - synthÃ¨se de la mission

Rapport initialÂ - juillet 2021